



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systemes industriels

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes industriels

Dénomination nationale : SP4-Electricité et électronique

Demande n° S3LP130004068

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Département de physique, UFR « Sciences et techniques », Université de Corse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels dans le domaine du génie électrique, de l'électronique, de l'informatique industrielle, de l'automatique, capables de contrôler des installations électriques, de réaliser et d'assurer la maintenance des systèmes d'installations type domotique, de systèmes électriques et d'automatismes industriels. Les métiers visés sont : responsable sécurité dans les installations électriques, conseiller dans la maintenance des installations, contrôleur en électricité et électronique, technicien maintenance en électricité et automatismes industriels.

Cette spécialité, ouverte en 2008, est proposée en formation initiale et en alternance. Elle associe les capacités et complémentarités pédagogiques de la Faculté des Sciences et techniques de l'Université de Corse, porteur de cette formation, et des lycées Laetitia-Bonaparte (Ajaccio) et Vincensini (Bastia). Dans l'offre de formation de l'université, cette licence professionnelle relève du domaine de l'électronique, de l'électrotechnique et de l'automatique ; elle s'articule autour d'une classe préparatoire intégrée Paoli Tech, d'une licence *Sciences fondamentales appliquées* (SFA) et d'un master *Sciences énergétiques et énergies renouvelables*. Elle ne rencontre pas de concurrence en Corse mais des spécialités analogues existent sur le continent (Aix-Marseille, Amiens, Angers, Perpignan, Reims, Toulouse...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le développement des commandes de processus industriel, la présence de la domotique (alarme, gestion des flux, matériel informatique...) dans les bâtiments collectifs et individuels de même que l'intégration des énergies renouvelables nécessitent la formation de professionnel (technicien, assistant ingénieur) dans le domaine de l'électronique et de l'électrotechnique. La spécialité « Systèmes industriels » répond à ce besoin de spécialistes et se positionne très bien dans le contexte économique de la Corse, en s'adressant tout particulièrement à des petites et moyennes entreprises, et en s'ouvrant au domaine des énergies renouvelables. Cependant, le dossier d'évaluation est assez mal renseigné et présente des incohérences ; ce qui nuit à l'analyse de la réelle pertinence de cette spécialité.

Depuis son ouverture, le taux de pression (nombre de candidats/effectifs) est passé de 1,4 à 7 prouvant ainsi une nette et rapide évolution du rayonnement et de l'attractivité de cette formation, en particulier dans des pays africains. Cependant, les effectifs se limitent à un nombre faible d'étudiants tous issus de BTS de Bastia et d'Ajaccio, ce qui nuit à la diversité du public. Par ailleurs, il est regretté l'absence de modules d'intégration positionnant cette spécialité comme une sortie professionnalisante dans le parcours « Licence » (SFA). Adossée à un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) universitaire, la formation est passée à l'alternance en 2009, avec environ deux apprentis par an et avec un rythme de quinze jours en entreprise et quinze jours en centre de formation.

Le faible recul sur les bilans de cette spécialité et l'absence d'enquêtes internes sont préjudiciables à une analyse fine de l'insertion professionnelle. Les données partielles donnent des taux d'insertion professionnelle immédiate modestes inférieures à 66 %, avec souvent des étudiants immédiatement embauchés après leur stage. Les poursuites d'études quant-à-elles, restent dans des taux convenables.

La formation fait intervenir des enseignants du secondaire, des professionnels et des universitaires avec une part trop importante de professeurs agrégés (44 % de l'équipe pédagogique). Elle entretient des contacts réguliers avec de nombreuses entreprises (grands groupes, TPE, PMI) mais ces partenariats ne s'appuient pas sur des conventions signées. Les professionnels contribuent aux évolutions de la formation sans qu'aucun conseil de perfectionnement ne soit mis en place, participent aux enseignements (à hauteur de 34 % du volume horaire globale), accueillent des stagiaires et apprentis...

L'établissement a mis en place une évaluation des enseignements mais le dossier ne fait pas mention du bilan de ces enquêtes. Par ailleurs, l'autoévaluation reste incomplète et se résume à des observations générales.

- Points forts :

- Spécialité positionnée dans un secteur porteur.
- Nombreux contacts industriels.
- Formation proposée en alternance, adossée à un CFA.
- Augmentation de l'attractivité.

- Points faibles :

- Faibles effectifs.
- Pas de partenariat conventionné.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Pas d'enquêtes sur le suivi des étudiants.
- Dossier incomplet et autoévaluation succincte.

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que soit mis en place un véritable conseil de perfectionnement intégrant des professionnels pour la prise en compte de l'évolution du contexte professionnel.

Parallèlement à la mise en place de cohabilitation avec les lycées, il est recommandé de veiller à une réelle complémentarité avec l'offre de licences générales pour éviter que la formation n'apparaisse comme une prolongation du BTS, et pour diversifier le public. Une réflexion sur la mise en place en L2 de modules d'intégration préparant à une sortie professionnalisante devrait être engagée.

Il est vivement recommandé de conduire de façon systématique et rigoureuse des enquêtes internes permettant de suivre l'insertion professionnelle immédiate et les poursuites d'études ; il sera alors possible de mesurer la véritable pertinence de cette spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	5	6	7
Taux de réussite	80	100	86
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	100	100	100
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue			
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	33	30
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33	34	35
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	2009	2010	2011
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2009	2010	2011
Taux de répondants à l'enquête	40	66	100
Pourcentage de diplômés en emploi (2)		50	66
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	40	33	16
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)		16	16

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

Licence Pro Electricité et Electronique – Systèmes Industriels

Nous prenons acte des remarques positives de l'AERES (spécialité de la licence professionnelle EE SI positionnée dans un secteur porteur, nombreux contacts industriels, formation en alternance, augmentation de l'attractivité), mais également des points faibles (faibles effectifs, pas de partenariat conventionné, pas de conseil de perfectionnement, pas d'enquêtes sur le suivi des étudiants, dossier incomplet et autoévaluation succincte).

Nous nous proposons de répondre plus particulièrement sur les points faibles soulevés par l'AERES.

1. Faibles Effectifs

Nous précisons que pour l'année en cours (2011-2012), l'effectif est de 13 étudiants, dont 3 en alternance, soit une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente.

2. Pas de partenariat conventionné

Deux conventions sont en cours de signature avec les lycées de Bastia et d'Ajaccio pour acter la co-habilitation de la LP EE SI. En ce qui concerne les entreprises, beaucoup d'entre elles sont des PME ou TPE et ne perçoivent pas l'intérêt de signer une convention avec l'Université. Le responsable pédagogique sensibilisera ces dernières sur l'importance d'acter ces partenariats.

3. Pas de conseil de perfectionnement

La difficulté de réunir le conseil pédagogique réside dans le fait que Corte est à 70 km des centres urbains d'Ajaccio et Bastia où sont concentrés la plupart des entreprises et que ces dernières (TPE) n'ont pas les moyens d'y consacrer une ½ journée. Néanmoins, le responsable de la filière à l'écoute de leurs besoins, fait évoluer les enseignements en conséquence. Pour 2012, on se propose de les réunir sur les sites de Bastia et d'Ajaccio, afin de mettre en place ce conseil de perfectionnement.

4. Pas d'enquêtes sur le suivi des étudiants

La POIP n'a pas effectué d'enquêtes internes quand au devenir des étudiants de cette licence, elle devrait le faire dans l'avenir. Les seuls chiffres donnés émanent du responsable pédagogique après enquête auprès des étudiants des différentes promotions.

5. Dossier incomplet et autoévaluation succincte

- si l'autoévaluation attendue est celle de la formation par l'équipe de formation, nous aurions trouvé très intéressant d'avoir des éléments d'analyse sur les carences ;
- si l'autoévaluation attendue est celle de l'université, une autoévaluation globale a été réalisée figurant dans le rapport autoévaluation.

Dans tous les cas, la mise en place de groupes de travail sur l'autoévaluation est prévue pour prendre en compte les évolutions nécessaires et favoriser l'appropriation du processus.

Autres remarques

1. L'absence de modules d'intégration pour les étudiants de licence SFA s'explique par le très faible effectif d'étudiants en licence SFA.

2. A la FST, il n'y a qu'un seul MCF dans les domaines de l'EEA (Electronique, Electrotechnique et Automatique) ce qui explique la très forte implication des PRAG (Lycées de Bastia et Ajaccio) 44% de l'équipe pédagogique.